



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

dossier médical personnel

Question écrite n° 97392

Texte de la question

M. Michel Raison attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le dossier médical personnel. Les enjeux du dossier médical partagé sont nombreux : améliorer la coordination des soins et encourager l'émergence de formes nouvelles d'exercice de la médecine, mise en commun d'informations au sein des structures hospitalières, échange d'information dans les réseaux de soins entre la médecine de ville, l'hôpital et le secteur médico-social. L'instauration de ce dossier médical partagé permettrait une amélioration du parcours et de la qualité des soins. Il était présenté comme le pilier de la réforme de l'assurance maladie. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer dans quel délai sera mis en place ce DMP.

Données clés

Auteur : [M. Michel Raison](#)

Circonscription : Haute-Saône (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97392

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 2011, page 137

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)